

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2017/04/05/2017012312/justel>

Dossier numéro : 2017-04-05/02

Titre

5 AVRIL 2017. - Arrêté royal fixant les cadres linguistiques de la Régie des Bâtiments

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 11-02-2021 inclus.

Source : REGIE DES BATIMENTS

Publication : Moniteur belge du 06-06-2017 page : 62060

Entrée en vigueur : 01-04-2017

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2021-01-19/02, art. 2, 002; En vigueur : 01-02-2021>